

## Compte rendu de l'audience du 6 mars 2024 avec la Direction Territoriale Concernant la situation de l'EPE Clermont-Ferrand

Suite à la lettre ouverte des personnels de l'EPE Clermont-Ferrand, une délégation a été reçue par la Direction Territoriale (lien vers la lettre ouverte : <https://snpespj.fsu.fr/lettre-ouverte-des-personnels-de-lepe-clermont-ferrand-a-ladministration-concernant-la-situation-du-service/>).

Tout d'abord, nous avons voulu souligner la fragilité de l'effectif du foyer pour faire face aux missions d'accueil, de suivi et d'éducation des jeunes qui sont placés à l'EPE. Avec un nombre théorique de 16 équivalents temps plein travaillé (plus 1 apprenti, 2 pour l'HD et 1 stagiaire) c'est actuellement 2 ETPT en moins avec en plus 4 collègues en mi-temps thérapeutique. A ce propos, nous avons souligné que la mise en place de mi-temps thérapeutique en hébergement, sans renfort ou aménagement de poste, favorise la perte d'information et de lien avec les jeunes accroissant ainsi potentiellement les difficultés relationnelles entre jeunes et agents.

**À certains égards, on peut dire qu'aujourd'hui l'EPE flotte à peine au-dessus de la ligne de flottaison !**

La DT nous renvoie sur un satisfecit concernant le nombre de prises en charges (groupe mixte de 10 jeunes actuellement sur le collectif) et fait un pari sur l'avenir en nous rassurant sur la possibilité de retour des collègues en arrêt avec le maintien des contractuels actuellement en poste. Cet effet de ciseau espéré devrait nous rassurer ? A l'heure d'aujourd'hui nous ne pouvons que répondre par la négative.

Nous avons insisté pour que la question du nombre de jeunes accueillis soit bien prise en compte, notamment au regard de l'effectif réel des personnels.

Par ailleurs, nous avons redit qu'il est indispensable qu'un éducateur.trice soit disponible pour faire le fil rouge durant la semaine afin d'assurer le partage d'information pluridisciplinaire nécessaire à toutes les démarches concernant les jeunes. A ce jour cela n'est pas possible.

La DT nous a confirmé, malgré la non reconnaissance de l'Auvergne en tant que site olympique, que les congés durant cet été seraient limités à 50 % de l'effectif. Nous avons alerté sur la difficulté d'une telle règle, sachant que cette période avec les fins de contrats des agents non titulaires et les congés des titulaires fragilise le fonctionnement du service.

Concernant la question des renouvellements des contrats, nous avons interpellé la DT sur le poste de psychologue et celui de la collègue infirmière.

Sur le premier point, l'administration nous répond qu'actuellement il n'y a aucune candidature pour ce poste. Nous avons émis l'hypothèse que le 50% proposé était un frein à une telle candidature. Il nous a alors été expliqué que ce poste pouvait être proposé à différents volumes horaires (de 50 jusqu'à 100%).

**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire**

**SECTION AUVERGNE – UEMO Clermont-Fd/ ISSOIRE 21, allée Evariste GALOIS 63170 AUBIERE**



Pour le poste d'infirmière, nous avons revendiqué que celui-ci soit un plein-temps. Si nous ne doutons pas de la motivation de la collègue, la perspective d'un demi-salaire nous fait craindre un départ à l'issue de son contrat.

Pour notre part, nous faisons le constat qu'il y a une vraie plus-value éducative sur cette fonction ce qui légitime que celle-ci soit renforcée et pérennisée pour le bénéfice des jeunes pris en charge. Nous avons demandé que la DT fasse la demande de moyens supplémentaires à la DIR notamment sur la base des crédits non utilisés sur les autres territoires de la DIR Centre-Est. Ce point sera abordé lors du dialogue de gestion de mai prochain.

Pour le poste d'adjointe technique vacant suite au départ en retraite de la collègue celui-ci est pourvu par le recrutement d'une contractuelle à partir du 11 mars 2024. Pour finir, nous avons été entendus sur la question des plannings qui sont désormais réalisés de concert entre la Direction et l'équipe. Par contre l'articulation avec l'équipe de Direction reste à améliorer notamment en matière d'anticipation et de communication des changements d'emploi du temps. L'incertitude et les changements de dernière minute étant fort impactant pour la continuité du service mais également sur la vie personnelle des agents.

**Pour conclure, nous pouvons constater que l'équipe du foyer reste toujours attentive à l'équilibre entre l'effectif réel des personnels en poste et le nombre de jeunes placés. La question de pouvoir renforcer le travail de suivi et de fil rouge éducatif reste toujours incertain. Nous attendons la confirmation des retours d'agents espérés par la Direction pour voir si l'équipe se renforce. Dans le cas contraire nous reprendrions le chemin de la mobilisation.**



**Un plan  
d'  
URGENCE  
pour la P.J.J**